

CP 120.03 Jute



Indexation 07/2024
+ 0,68%

Salaires horaires : à partir de 21 ans		
Les salaires horaires à partir de l'âge de 21 ans sont à 100%.		
Catégorie		
A	Couture, découpe, duplication de sacs, thermo-découpe, estampillage, ouverture, insertion et retrait de sacs, bref tous les travaux d'estampillage.	15,1839
B	Reliure, pressage, transport interne	15,8108
C	Entretien, chauffeur, chargement et déchargement	16,011
D	Maître invité, mécanicien qualifié	16,7784